

## TECHNICIEN DE SUPPORT

**BAP : E**

**Corps : Technicien Recherche et Formation**

**Emploi-type (<http://referens.univ-poitiers.fr/>) : technicien d'exploitation, de maintenance et de traitement des données**

**Catégorie de la fonction : B**

**Quotité : 100 %**

### AFFECTATION

**ETABLISSEMENT : Université Paris-Est Créteil Val de Marne**

**COMPOSANTE : IUT SENART-FONTAINEBLEAU**

**SERVICE : SERVICE INFORMATIQUE DE SENART**

**SITE : CAMPUS DE SENART**

### Missions :

Sous la responsabilité du responsable du site informatique, il/elle :

- Assure la gestion de ressources informatiques et de télécommunications, leur maintenance courante et leur exploitation et prend en charge les dysfonctionnements.
- Assure la maintenance opérationnelle des systèmes et/ou des réseaux.
- Contribue, au premier niveau, à la résolution des incidents, et assiste les utilisateurs.

### Activités essentielles :

#### Garantir le bon fonctionnement des matériels informatiques :

- Installer le matériel : postes informatiques, équipements réseau, périphériques
- Assurer le dépannage matériel sur des ordinateurs de type PC.
- Assurer l'assistance matérielle ou logicielle de premier niveau auprès des utilisateurs
- Envoyer et suivre le matériel en réparation

#### Garantir le bon fonctionnement des logiciels :

- Installer et mettre à jour les systèmes d'exploitation
- Installer et mettre à jour les utilitaires, les logiciels bureautiques et les logiciels métier

#### Assurer l'assistance aux utilisateurs :

- Dépanner
- Etablir un premier diagnostic, rendre compte des incidents et anomalie de fonctionnement
- Vérifier l'état des postes des utilisateurs

#### Contribuer au bon fonctionnement du réseau informatique :

- Maintenance des serveurs propres aux sites de formation
- Procéder au brassage des câbles réseau
- Détecter les défauts
- Veiller à la sécurité physique et électrique des locaux techniques

**Veiller au respect de la charte informatique :**

- Sensibiliser les utilisateurs au respect de la charte informatique de l'établissement ou règles de bonnes pratiques
- Contrôler la légalité de l'installation des logiciels
- Contrôler leur conformité aux missions de l'Institut
- Contrôler le paramétrage des ordinateurs conformément aux procédures de mise en sécurité de l'Institut

**Participer à l'évolution de l'outil informatique :**

- Tenir l'inventaire technique des matériels et des logiciels
- Contribuer à la définition des besoins informatiques
- Conseiller sur le choix des matériels et des logiciels
- Participer au suivi des commandes et des livraisons

**Environnement**

**Sur le site de Sénart** : Dans un bureau partagé avec les personnes chargées du système d'information.

Sous la responsabilité du chef du service Informatique.

**Compétences requises :**

- Connaissance approfondie de l'architecture matérielle d'un poste de travail.
- Connaissance générale de plusieurs systèmes d'exploitation.
- Notions sur les configurations usuelles, systèmes et outils bureautiques.
- Notions sur les réseaux informatiques.

Rédigé le 17/11/2014 Par Laurent JOLY, chef du service informatique	Vérfié le 18/11/2014 Par Catherine MANGEOT, responsable administrative	Approuvé le : par
--	---	----------------------

